

Motion du 19 janvier 2021 de Mmes et MM. Michèle Roullet, Denis Ruysschaert, Maxime Provini, John Rossi, Laurence Corpataux, Pierre de Boccard, Uzma Khamis Vannini, Olivier Gurtner, Daniel Sormanni, Luc Barthassat, Brigitte Studer, Pascal Altenbach, Bénédicte Amsellem, Delphine Wuest, Leyma Milena Wisard Prado, Didier Lyon et Christiane Leuenberger-Ducret: «Des encombrants qu'on prend».

PROJET DE MOTION

(renvoyée à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication par le Conseil municipal lors de la séance du 28 avril 2021)

Considérant:

- que la Ville de Genève est parvenue en quelques années à supprimer presque tous les débarras sauvages grâce aux campagnes de sensibilisation et à un service de voirie efficace;
- que les objets encombrants prélevés par le service de voirie sont considérés comme des déchets par la Ville et donc destinés à l'élimination;
- que la population genevoise a pris l'habitude de trier les déchets et de téléphoner à la voirie pour faire ôter ses objets encombrants – pour autant ces objets ont souvent disparu lorsque la voirie passe les prendre, des personnes les ayant récupérés pour les valoriser;
- que, d'un point de vue environnemental, la meilleure politique est encore de réduire nos déchets;
- que la récupération et le recyclage sont des moyens de maîtriser la consommation et de préserver notre planète;
- que, dans cette période de crise sanitaire qui a entraîné plus de précarité, des objets peuvent avoir une seconde vie et permettre ainsi de faire des économies;
- que les brocantes, les marchés aux puces, les fêtes de quartier qui se multiplient montrent que beaucoup aiment flâner à la recherche de trouvailles, d'objets qui ne servent plus à certains, mais qui peuvent trouver un nouvel acquéreur;
- que la tendance aujourd'hui est de «déconstruire», démonter les pièces de produits (ordinateur, portable, électroménager, véhicule...) pour récupérer des éléments qui peuvent être recyclés et que cette pratique peut être élargie aux «encombrants»;
- qu'une récupération d'encombrants planifiée est un bénéfice pour tous: moins de déchets, d'énergie, de pollution, de réchauffement climatique et parfois même une source d'inspiration pour ceux qui aiment décorer leur intérieur avec des objets rétros,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- organiser avec le service de voirie le droit pour les habitants de la ville de Genève de déposer un jour par mois (ou à un autre rythme) les objets dont ils veulent se débarrasser, et qui pourraient être ramassés par d'autres;
- étudier différentes pistes pour qu'un tel projet ne dégénère pas en débarras sauvages.